

Communiqué de presse

Nanterre, le 5 avril 2022.

QUALITE DES EAUX ET DES MILIEUX AQUATIQUES DU BASSIN SEINE-NORMANDIE : PRES DE 160 M€ D'AIDES FINANCIERES ET 1107 PROJETS SOUTENUS.

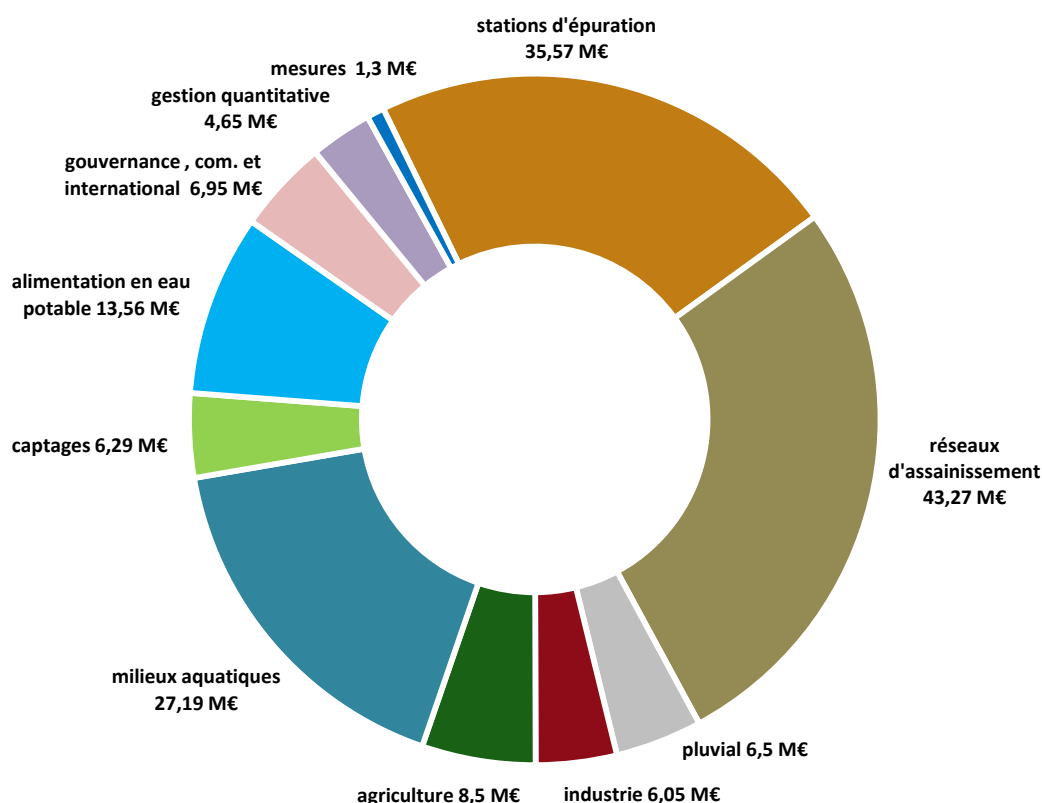
#INVESTISSEMENTS

La commission des aides de l'agence de l'eau Seine-Normandie, réunie sous la présidence de M. François CHOLLEY, a examiné 1107 projets financés et a délibéré favorablement pour un montant total de près de 160 M€ d'aides réparties sous forme de subventions pour 92% et 8% d'avances remboursables à taux zéro. Portés par des collectivités, entreprises, agriculteurs et associations, ces projets contribuent à améliorer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques du bassin et bénéficient à l'adaptation au changement climatique et à la biodiversité.

Cette première commission de l'année 2022 a délibéré dans le cadre de son programme d'interventions « Eau & climat » révisé, dont les nouvelles conditions s'appliquent aux dossiers reçus depuis le 1^{er} janvier 2022. C'est le cas par exemple du projet de gestion des eaux de pluie de la ZAC Flaubert située entre le tissu urbain de Rouen et de Petit Quevilly en Normandie. Les travaux intégrant des noues, des espaces verts modelés spécifiquement et des revêtements perméables, permettent d'augmenter la surface dite « de pleine terre » et diminuer les surfaces imperméables de moitié, favorisant l'infiltration et réduisant la saturation des réseaux, sont financés à hauteur de 540 927 € contre 180 384 € suivant les anciennes dispositions.

La commission a également donné un avis conforme à l'actualisation des prix de référence et des prix plafond relatifs aux travaux pris en compte dans le calcul des aides. Une augmentation moyenne de 8% a été retenue pour tenir compte de l'augmentation des indices de prix de ces derniers mois.

La commission a également émis un avis favorable pour 8 nouveaux contrats territoriaux « Eau & climat » visant à fédérer les acteurs sur les territoires à enjeux et accompagner les investissements importants.



COMMISSION DES AIDES (subventions et avances) DE MARS 2022 répartition par grands domaines, en M€.

47%

du montant des subventions octroyées concernent des projets situés en Ile-de-France, représentant 65% de la population du bassin Seine-Normandie.

CONTACT PRESSE

Marie-Anne PETIT
petit.marie-anne@aesn.fr
01 41 20 17 30
06 61 58 91 74

Près de
160 M€
d'aides financières
attribuées

1107 PROJETS

portés par les collectivités,
entreprises, agriculteurs,
associations pour améliorer la
qualité de l'eau et des milieux
aquatiques du bassin Seine-
Normandie

47%

DU MONTANT DES
SUBVENTIONS OCTROYÉES
CONCERNENT DES
PROJETS SITUÉS EN
ÎLE-DE-FRANCE.

8%

C'EST LA MOYENNE DES
AUGMENTATIONS DES PRIX DE
RÉFÉRENCE REACTUALISÉS DANS
LE PROGRAMME "EAU & CLIMAT"

et prises en compte dans le calcul des
aides.

8

**NOUVEAUX CONTRATS DE
TERRITOIRE EAU & CLIMAT**

visant à fédérer des actions
communes sur les territoires à
enjeux et accompagner les
investissements importants.

WWW.EAU-SEINE-NORMANDIE.FR

La commission des aides du conseil d'administration de l'agence de l'eau Seine-Normandie se tient quatre fois par an pour attribuer les aides conformément au programme « Eau & climat » 2019-2024.

La commission des aides est composée de 19 administrateurs de l'agence : 6 représentants des collectivités territoriales, 6 des associations et personnalités qualifiées, 3 représentants des usagers économiques, 3 de l'Etat et 1 du personnel de l'agence.

